

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'École secondaire du Mont-Sainte-Anne, dûment convoquée et tenue le lundi 29 janvier 2024 à 18 h 30 à la bibliothèque de l'école secondaire.

PRÉSENCES :

Mme Marie-Ève Blackburn, parent	Mme Annie-Claude Éthier, enseignante
Mme Marie-Ève Cattin, parent	Mme Catherine Lalancette, enseignante
M. Alexandre Deschambeault, parent	Mme Maude Philibert, enseignante
Mme Marie-Ève Leclerc, parent	Mme Rosalie Potvin, enseignante
M. Jonathan Tremblay, parent	Mme Valérie Rousseau, soutien
Mme Marie-Claude Tremblay, parent	Mme Marie-Josée Parent, professionnelle (en ligne)
M. Luc Paquet, directeur	M. Albert Raymond, président des élèves
Mme Gabrielle Leclerc, représentante de la communauté	Mlle Jasmine Lanouette, représentante des élèves

INVITÉ(E)S :

Mme Émilie Goupil, directrice adjointe
Mme Marie-Andrée Houde, directrice adjointe
M. Jean-François Lanoue, directeur adjoint
Nathalie Vézina, Gestionnaire administrative de l'établissement

ABSENCES :

Mlle Yana Cyr, représentante des élèves

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET NOMINATION D'UNE SECRÉTAIRE

CE-23/24-17 Il est proposé par Maude Philibert et appuyé par Rosalie Potvin d'adopter l'ordre du jour tel que présenté et de nommer Mme Émilie Goupil comme secrétaire de la présente rencontre.

Adoptée à l'unanimité.

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 23 OCTOBRE 2023

CE- 23/24-18 Il est proposé par Marie-Ève Blackburn et appuyé par Catherine Lalancette d'adopter le procès-verbal de la séance du 23 octobre 2023 tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité.

Monsieur Alexandre Deschambeault identifie deux coquilles au point 12, dans la section Auditorium.

- Il faut corriger le mot « réfection » et le mot « complète ».

3. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL

Auditorium

La direction rappelle les nouvelles procédures quant aux transferts de sommes entre les fonds de fonctionnement et d'investissement. Les échéanciers risquent d'être teintés par les priorisations du Centre de

services scolaire puisque les surplus budgétaires seront centralisés. Nos démarches concernant les travaux de réfection de l'auditorium sont entamées. Nous avons notamment réussi à obtenir un soutien financier pour la réalisation. L'École secondaire du Mont-Sainte-Anne est donc en attente pour la réalisation de ce projet.

En lien avec ce point et à titre de suivi à la séance du mois d'octobre 2023, Mme Gabrielle Leclerc nous informe qu'une première rencontre du comité du développement culturel de la Côte-de-Beaupré.

Budget

Nathalie Vézina informe qu'elle n'est pas en mesure de faire le bilan budgétaire de mi-année puisque des retards sont cumulés au CSS.

Communication du président et de la vice-présidente du parlement étudiant

En lien avec les propos du parlement étudiant, Nathalie Vézina mentionne que des démarches ont été faites pour ajouter des places pour la période du dîner. Il y aura, sous peu, 80 places supplémentaires pour les élèves.

Depuis peu, les menus du jour sont servis dans de la vaisselle réutilisable.

Mme Marie-Ève Lefebvre souligne les belles initiatives des élèves et soumet une proposition quant à la mise en place d'un plan en développement durable à ESMSA. Mme Lefebvre transmettra le nom de son contact pour obtenir des informations supplémentaires.

4. QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

Aucun public.

DÉCISIONS

5. CONTENUS EN LIEN AVEC L'ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ

Nathalie Vézina, gestionnaire administrative de l'établissement, vient présenter la planification annuelle pour la présentation des contenus en éducation à la sexualité. Il est mentionné que les élèves de 1^{ère}, 2^e, 4^e et 5^e secondaire vivent le nouveau programme CCQ. Ce nouveau programme inclut les contenus en éducation à la sexualité dans le cadre de ses périodes à la grille-matière. Pour soutenir leur appropriation de ce nouveau programme, l'équipe se réfère aux documents préparés par l'UQAM. Pour les élèves de 3^e secondaire, ils vivront le changement l'an prochain, moment où le programme CCQ sera obligatoire pour tous.

Plusieurs partenaires sont impliqués dans les présentations des contenus en éducation à la sexualité, notamment l'infirmière scolaire et des organismes dédiés à cette fonction.

CE-23/24 – 19 Il est proposé par Marie-Josée Parent et appuyé par Jonathan Tremblay d'approuver le document sur les contenus en lien avec l'éducation à la sexualité.

Adopté à l'unanimité.

6. PROJET ÉDUCATIF

La direction rappelle qu'une première présentation avait été faite en octobre dernier. Il mentionne qu'aucun changement à cette présentation n'a été faite. Toutefois, nous avons établi des cibles chiffrées pour chacun des enjeux qui seront travaillés. Les cibles chiffrées étaient une obligation ministérielle.

La direction mentionne aussi que les discussions autour des cibles chiffrées ont été importantes. Les

membres du personnel nommaient que ces cibles chiffrées pouvaient mettre une certaine pression sur le travail déjà durement accompli auprès des élèves. Les enseignants ont eu besoin d'être rassurés dans cette nouvelle situation, notamment en soulignant le travail important qu'ils accomplissent chaque jour.

CE- 23/24–20 Il est proposé par Marie-Claude Tremblay et appuyé par Annie-Claude Éthier d'accepter le projet éducatif 2023-2027.

Adoptée à l'unanimité.

7. SORTIES ÉDUCATIVES 2023-2024

La direction présente les documents nommés :

- *Sorties et/ou activités éducatives 2023-2024;*

CE- 23/24–21 Il est proposé par Catherine Lalancette et appuyé par Alexandre Deschambeault d'accepter les sorties éducatives 2023-2024.

Adoptées à l'unanimité.

8. CONTENUS EN ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE

Jean-François Lanoue présente la planification annuelle pour les contenus en orientation scolaire et professionnelle. Il explique les différentes stratégies pour aborder les contenus : cours à la grille-matière, soutien des tuteurs, situations d'apprentissage dirigées, etc. Les ajouts par rapport à l'an passé ont été identifiés.

CE- 23/24–22 Il est proposé par Maude Philibert et appuyé par Marie-Ève Lefebvre d'accepter les contenus en orientation scolaire et professionnelle tels que présentés.

Adoptées à l'unanimité.

9. PLAN DE LUTTE À L'INTIMIDATION ET À LA VIOLENCE

Jean-François Lanoue présente les mises à jour du plan de lutte à l'intimidation et à la violence. Plusieurs belles initiatives sont soulignées. Les différentes modalités retenues pour la prévention sont soumises. Les discussions sont riches entre les représentants des parents et les membres de l'équipe-école. Jean-François Lanoue mentionne que le tableau annuel de la prévention sera déposé pour la rentrée scolaire 2024-2025.

CE- 23/24–23 Il est proposé par Marie-Ève Lefebvre et appuyé par Rosalie Potvin d'accepter le plan de lutte à l'intimidation et à la violence.

Adopté à l'unanimité.

10. GRILLE-MATIÈRES 2024-2025

La grille-matière représente les heures de cours pour chacune des matières.
Cette année, la grille-matière reste la même qu'en 2023-2024.

- Le profil Robotique sera offert en 1^{ère} secondaire et aussi en 2^e secondaire pour 2024-2025;
- Quelques cours à option moins populaires ont été retirés des choix proposés;
- Une coquille doit être corrigée par rapport à Entrepreneuriat et engagement communautaire.

Pendant la présentation de la grille-matière, certains questionnements sont soulevés :

- Il est demandé si l'option des Sports-équestres pourrait devenir une concentration à ESMSA. La direction explique que ce ne sera possible en raison de l'organisation scolaire et de la disponibilité des partenaires (écurie);
- Il est aussi demandé pourquoi les élèves du programme ski-études n'ont pas de cours d'éducation physique à l'automne et au printemps. La direction répond que l'équipe travaille présentement à un projet-pilote pourrait être vécu en 2024-2025. Cela n'aurait pas d'impact sur l'approbation de la grille-matière d'aujourd'hui.

CE- 23/24–24 Il est proposé par Alexandre Deschambeault et appuyé par Albert Raymond d'accepter la grille-matières 2024-2025.

Adoptée à l'unanimité.

SUIVIS

11. FORMATION OBLIGATOIRE

Tous les membres du conseil d'établissement ont reçu d'autres capsules de formation par courriel. Il est obligatoire de les visionner afin de prendre connaissance du contenu. À chaque rencontre, la direction offrira de répondre aux questions des membres afin de s'assurer de leur compréhension du contenu.

INFORMATIONS

12. GESTION DU CELLULAIRE

Le règlement est officiellement en vigueur depuis le retour des fêtes. À ESMSA, nous appliquons cette règle depuis le début de l'année. Les enseignants mentionnent que le climat de classe s'est amélioré. L'équipe veillera à sensibiliser les jeunes au fait de ne pas garder leurs écouteurs en salle de classe.
ARTS

Prévention si importante

Amélioration du climat de classe, conscience des facteurs de risque par les jeunes

Étude : Impact sur la mémoire

13. IMPACTS DE LA GRÈVE SUR LE CALENDRIER SCOLAIRE

La direction rappelle qu'une capsule vidéo a été envoyée pour préciser les éléments suivants :

- Déplacer la semaine d'examens;
- Changement des modalités quant à l'organisation de la semaine d'examens (1 cours, 1 période)

- d'étude, examen en après-midi qui inclue la disponibilité du 1/3 de temps supplémentaire);
- Changement de la date pour la rencontre de parents (Maintenant le 28 mars 2024);
 - Pour les élèves de secondaire 5, les échéanciers avec les dépôts de documents pour le cégep étaient maintenus aux dates d'origines. Pour nos finissants, la fin d'étape sera vécue le 21 février prochain et ce, dans le but de produire un 2^e bulletin pour leur dossier à soumettre au cégep;
 - Les moments de ski perdus seront repris lors des journées pédagogiques;
 - Options : Valider avec la direction si les élèves peuvent participer;
 - Les grands événements tels que le Gala du Mérite et le Bal des finissants seront vécus comme prévu;
 - Le bal d'hiver aura lieu le jeudi 15 février prochain.

14. IMPACTS DE LA GRÈVE SUR LA PLANIFICATION DES ACTIVITÉS (SKI, OPTIONS, GRANDS ÉVÉNEMENTS, SESSION D'EXAMENS, AUTRES...)

Le point 14 a été traité en même temps que le point 13.

15. PLAN DE RATTRAPAGE

La direction mentionne que 45 enseignants et 4 éducateurs spécialisés se sont portés volontaires pour participer plan de rattrapage. Cela touchera environ 250 jeunes. Les différentes mesures proposées sont :

- Prescription de récupérations supplémentaires selon les besoins de l'élève;
- Ajout de soutien pédagogique et de *coenseignement* en classe, sur les heures de cours;
- Bloc de soutien à l'extérieur des heures de cours;
- Attribution d'un SUPERtuteur;
- Tutorat.

Aussi, ESMSA s'est vue accorder le soutien financier pour ramener des retraités en soutien aux enseignants et ce, au bénéfice des élèves.

16. VOYAGE EN ITALIE

Compte-tenu que l'épreuve unique de français en 5^e secondaire pourrait être déplacée selon les dires du Ministre, le voyage en Italie pourrait être en péril. En effet, l'équipe se donne le 10 février comme date limite pour prendre une décision. Il est souligné que bien que des dérogations pourraient être faites en ce qui concerne l'épreuve unique, l'équipe-école d'ESMSA ne s'engagera pas dans de telles démarches.

17. COUPS DE CŒUR ESMSA

État d'esprit des jeunes

Le climat est bon et tout le personnel est entièrement dévoué aux besoins

Paniers de Noël

20 familles

Beaucoup d'engagement de la communauté

Partenaires nommés

Cartes cadeaux

Valeurs d'au moins 500 \$

Arbres de Noël des élèves du cheminement entrepreneurial

18. COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Mme Marie-Ève Blackburn mentionne qu'elle est bien fière et satisfaite de voir la présence des membres autour de la table.

19. COMMUNICATION DU PRÉSIDENT ET DE LA VICE-PRÉSIDENTE DU PARLEMENT ÉTUDIANT

Les membres du parlement étudiant énumèrent les avancées réalisées :

- Retour de la vaisselle réutilisable pour les menus du jour;
- Nouveaux paniers de Basket Ball installés, seuls quelques ajustements seront à faire;
- Four à micro-ondes défectueux qui seront remplacés;
- Revitalisation des cubicules de la salle de musique par les élèves de l'option des arts de la scène;
- Récurrence des jours où la friperie est ouverte (jour 2);
- Démarches en cours pour l'utilisation de bacs à compost.

19. COMMUNICATION DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS

Réunion en décembre

Les nouveautés budgétaires expliquées par la direction au conseil d'établissement ont aussi été abordées à la rencontre du comité de parents.

20. COMMUNICATION DE LA REPRÉSENTANTE DE LA COMMUNAUTÉ

Gabrielle Leclerc mentionne être membre du comité de pilotage : Ma vie sur la Côte. Elle donne des informations quant aux camps spécialisés qui seront offerts à l'été 2024.

21. COMMUNICATION DE LA DIRECTION DE L'ÉCOLE

La direction partage les informations suivantes aux membres du conseil d'établissement :

- Le salon de l'emploi à ESMSA se déroulera dans la semaine du 20 avril 2024.
- Les jeunes de l'école seront bientôt sondés. Leur opinion souhaite être obtenu par les représentants du comité de renouvellement de la Côte de Beauré (Agir et vivre-ensemble).
- Un chantier sur le transport avec la MRC a été débuté. L'équipe ESMSA avait constaté que les possibilités restreintes liées au transport pouvaient avoir un impact sur les projets de vie des jeunes. Il est souhaité d'offrir plus de possibilités de transport vers Québec.
- Plusieurs projets de grande envergure ont été mis sur la glace en raison des différents événements (grève, plan de rattrapage, etc.).
- La pénurie de personnel est toujours importante au Centre de services scolaire. Présentement, nous n'avons pas de bris de service. On coordonne et on collabore pour s'assurer que les élèves soient accompagnés le mieux possible.

22. QUESTIONS DIVERSES

23. CLÔTURE DE LA RÉUNION

CE- 23/24–25 L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Maude Philibert et appuyé par Rosalie Potvin de clore la réunion à 21 h 07.

Adoptée à l'unanimité.

Émilie Goupil
Secrétaire de la rencontre

Marie-Ève Blackburn
Présidente du Conseil d'établissement